Au Service des dommages de guerre

LES FORMALITÉS A REMPLIR POUR OBTENIR DES MATELAS CONTRE DES BONS DE RÉQUISITION DE LAINES

Le service des dommages de guerre de la Mairie (Salle des Fêtes) remettra des imprimés de demande à remplir et à faire signer par deux témoins.

Les intéressés joindront à leur demande les bons originaux de requisition qui seront à réclamer au Greffe des Commissions cantonales, place Notre-Dame, n° 5, dans le cas où leur dossier de dommages aurait déjà été déposé.

L'avance en nature de matelas tout faits sera calculée sur la base de 75 % de la valeur de la laine en 1914.

Jusqu'à concurrence de la somme ainsi trouvée les intéressés pourront choisir dans les différents genres suivants de matelas et traversins :

Matelas Kapock, 2 personnes, 13 kil., 65 fr.; matelas laine et crin, 2 personnes, 20 kil., 105 fr.; matelas laine et crin, 1 personne, 12 kil., 93 fr.; matelas laine 1re qual., 2 personnes, 15 kil., 230 francs; traversins laine, 1re qualité, 2 personnes, 50 fr.; matelas laine 2e qual., 2 personnes, 15 kil., 170 francs; traversins laine, 2e qualité, 2 personnes, 40 fr.

Dimensions des matelas : de 1 personne, 90 cm sur 190 cm; de 2 personnes, 1m40 sur 190. c.

AU RAVITAILLEMENT

Une vente de vin rouge (Conditionnement, place Sébastopol). — Lundi 2 février (1 litre par personne) : secteur 7, cartes grises, numéros pairs de 8 à 9 h.; impairs, de 9 à 10 h.; cartes roses, pairs, de 10 à 11 h.; impairs, de 11 à 12 h. — Secteur 8 : cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 h.; impairs, de 3 à 4 h.; cartes roses, pairs, de 4 à 5 h.; impairs, de 5 à 6 h.

Au Service des vêtements et chaussures (Amicale, rue du Haze). — La vente de vêtements et chaussures qui se fait régulièrement les lundi et mardi de chaque semaine, aux Amicales, rue du Haze, n'aura pas lieu les lundi 2 février et mardi 3 février.

GROUPE DES MUTILÉS DE LA FÉDÉRATION DE TOURCOING ET DE SES CANTONS. — On nous prie d'insérer la note suivante :

Le Groupe des Mutilés de la Fédération de Tourcoing rappelle à MM. les industriels et commerçants qu'il y a encore en ce moment des mutilés à placer. C'est donc pour faciliter à toute personne désirant employer un personnel de confiance, de penser à eux, où à l'heure actuelle ils sont victimes de leur bravoure. Ces mutilés ont vraiment une famille à soutenir et ne savent à quoi tenir à leurs enfants, et ce n'est pas avec la maigre pension que l'Etat leur alloue, qu'ils peuvent y parvenir.

Les places d'employés, hommes de confiance, veilleurs, gardiens, [illegible], etc., seront acceptées avec reconnaissance.

Les offres d'emploi seront reçues au bureau de la Fédération des Combattants, 43, rue du Tilleul à Tourcoing, ou, par un [illegible] et pourra donner satisfaction à l'employeur et à l'employé.

Pour la Commission :
Le président, A. Dhavernas.

REMISE DE DÉCORATIONS. — Aux noms des titulaires des décorations remises dernièrement à Lille, en cours d'une cérémonie solennelle, nous devons ajouter ceux de M. le docteur Favier, qui a reçu la médaille britannique, et de M. Prot, inspecteur primaire, qui a reçu la croix de guerre.

UNE CONFÉRENCE sera donnée par M. le chanoine Delsaux, au Cercle Notre-Dame, 3, rue de la Latte, le mardi 3 février 1920, à 7 h. ½. La conférence sera terminée à 8 h. 3/4. Sujet : « L'Alsace » : 1° La voix de l'histoire, 2° Sous le joug allemand, 3° Le retour à la Mère-Patrie.

Cette conférence, exclusivement réservée aux hommes, sera rehaussée par de magnifiques projections.

LES RETRAITES OUVRIÈRES. — Les assurés des retraites ouvrières nés en janvier sont invités à se présenter, munis de leur carte annuelle, au Bureau des Retraites ouvrières, à l'Institut Social, rue de Tournai, 11, dans l'ordre indiqué ci-dessous, afin d'échanger la carte annuelle périmée qui est en leur possession, contre une nouvelle carte.

Ordre d'échange : Les assurés dont le nom commence par A, B, C, le lundi 2 février, de 8 h. ½ à midi ; D à Dh. id., de 2 à 5 h.; Di à K, le mardi 3 février, de 8 h. ½ à midi; L à Q, id., de 2 à 5 h.; R, S, T, U, le mercredi 4 février, de 8 h. ½ à midi; V à Z, id. de 2 à 5 heures.

UNE ALERTE AUX POMPIERS. — Les pompiers étaient appelés, samedi, vers 11 h. ½, par téléphone de la Maison Tiberghien, rue d'Alsace. Un feu de cheminée s'était déclaré chez M. Liétaer, 223, rue de la Blanche-Porte. Transportés très rapidement sur les lieux, les pompiers n'eurent heureusement pas à intervenir, le feu ayant été éteint en très peu de temps.

VOL D'UNE BICYCLETTE. — Un inconnu s'est introduit hier, vers 3 h. ½, dans le couloir de l'habitation de M. Henri Masure, peintre, rue du Conditionnement, et y a dérobé un vélo évalué 375 francs. M. Masure a déposé une plainte au les arrondissement de police. Le vélo volé a un cadre noir et les jantes en acier.

BRULÉ PAR DU SUCRE EN ÉBULLITION. — A la confiserie de M. Maurice Prouvot, rue du Conditionnement, un ouvrier confiseur, M. Paul Castelin, 14 ans, demeurant rue du Rhin, 62, était occupé à vider une bassine sur le marbre, quand une règle de barrage se détacha et le sucre en ébullition lui tomba sur le bras. M. le docteur Vancufville a constaté des brûlures du deuxième degré à la face dorsale de l'avant-bras et à la main gauche. L'incapacité de travail sera de trois semaines.

AU VRAI BON MARCHÉ, 13-15, rue de Tournai. Grand choix à tous les rayons. Prix très avantageux. 43601d

AU BUREAU PARITAIRE DE PLACEMENT. — Le Directeur de l'Office rappelle aux chômeurs de toutes professions qu'ils ont intérêt à se faire inscrire au plus tôt, les placements se faisant rigoureusement dans l'ordre d'arrivée.

Il rappelle en outre qu'il dispose en ce moment d'un certain nombre d'emplois vacants dans l'industrie textile, pour hommes et femmes.

MM. les industriels et commerçants sont informés que le bureau s'efforcera de leur donner satisfaction le plus rapidement possible pour les offres d'emplois qu'ils voudront bien leur adresser. Le Bureau est ouvert tous les jours de 9 à midi et de 14 h. à 16 h., sauf le samedi après-midi. Téléphone : 200.

CHIC! ÉLÉGANT! MOINS CHER! Mme Cassel, modiste, 34, rue de la Cloche, met en vente une quantité de Modèles à des prix incroyables de bon marché tous plus ravissants et plus gracieux. Les innombrables clientes de cette ancienne maison de confiance iront admirer les jolies formes de chapeaux exposées et feront leur choix du meilleur goût. Tagal à partir de 4.50. Fleurs, Plumes, Rubans, Soieries, Crêpes. Prix défiant toute concurrence. 43655d

AUX CIMETIÈRES COMMUNAUX. — Les concessions expirées. — On nous communique l'avis suivant :

« La Mairie de la ville de Tourcoing a l'honneur d'informer les intéressés que dans le délai d'un mois, à compte du 15 février 1920 :

« 1° Les personnes dont les concessions trentenaires de terrains dans les cimetières communaux sont expirées depuis deux ans ;

« 2° Les personnes dont les concessions décennales sont arrivées à expiration ;

« 3° Les personnes dont les parents ont été inhumés dans les terrains communs pendant l'année 1912 ;

« Devront faire enlever les monuments, chapelles, ou autres signes de sépulture qu'elles y ont fait placer, faute de quoi l'enlèvement sera fait d'office à leurs frais, risques et périls.

« Ceux qui désireront se rendre concessionnaires de terrains dans le Cimetière principal, par renouvellement de concessions trentenaires ou autrement, devront le faire dans ledit délai d'un mois. »

On souscrit dès maintenant aux guichets de la Caisse Nationale de Crédit, 97, rue de Tournai, Tourcoing :

EMPRUNT FRANÇAIS

Prix d'émission ..... 100 francs
Intérêts ..... 5 francs
Amortissement en 60 ans
Prix du remboursement 150 francs. 43503

AU RAVITAILLEMENT. — [illegible] 1.50 la boîte ; [illegible] 20 [illegible] 21. [illegible] 1.10 [illegible] 0.75 [illegible] 2.20 [illegible] par personne : [illegible] 1.50 la boîte ; [illegible] 3.20 [illegible] 715 gr., aux familles de 1 à 5 personnes : [illegible] 1.50 la boîte ; [illegible] 3.20 [illegible] 1.50 [illegible] 1.50 [illegible] 1.50